



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 17 avril 2023

La Cgt intervient pour faire prendre en compte la voix des salariés

Edito

S. Creachp.1

Le tourisme d'affaires en Bretagne : destination territoire durable

R. LE NEZETp.2

Développer collectivement la participation citoyenne à la décision publique en Bretagne

S. CREACHp.3/4



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du Groupe C.G.T.
du CESER

Le CESER se réunissait de façon exceptionnelle pour adopter deux études dont l'une est une saisine du Président de Région. Le sujet en question repose sur la participation citoyenne à la décision publique en Bretagne.

Cette question est très liée à la question de la démocratie et nous n'avons que trop d'exemples depuis des mois sur l'inverse qui se produit au « pays des lumières ».

Il doit y avoir une légère difficulté d'approvisionnement électrique ces mois durant puisqu'il semble que c'est plutôt dans les égouts que la réflexion politique se mène.

Dans des cas similaires, il y a deux possibilités. Laisser les principaux protagonistes faire croire qu'ils ont encore la puissance ou occuper la scène par la démonstration du cahier de revendications.

C'est ce choix que fait la CGT et elle est bien décidée à concentrer ses actions pour garantir l'efficacité du syndicalisme.

Partout, la CGT a l'ambition de chercher ce qui rassemble quand nombreuses et nombreux veulent la division.

C'est par cette recherche de mise en commun et de réponses aux besoins sociaux que le rapport de force en faveur des salariés.es s'inversera pour gagner le progrès social.

Dans la période, et face à la permanence des attaques, l'esprit de résistance et de propositions de la CGT va compter et il est certain que nous devons de nouveau gagner la bataille des convictions pour agir en faveur du progrès social et de la transformation sociale.

Pour la CGT, l'un des axes majeurs reste le débat d'idées.

C'est bien évidemment dans une telle dynamique ancrée sur la vie que nous allons faire la démonstration de la force du syndicalisme.

Nous avons en ligne de mire le 1^{er} mai.

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Le 20 avril 2023



La CGT salue cette étude qui, à partir d'une méthode de comparaison entre les deux caractéristiques du tourisme : celle des loisirs et celle des affaires ayant réciproquement comme fils conducteurs la RSE, les transitions sociales, environnementales et économiques, met en lumière des particularités. Le tourisme d'affaires était, jusqu'à cette étude du moins, un angle mort. Pourtant, il y a dans ce modèle, basé aussi sur une offre commerciale, une certaine particularité qui touche à la gestion d'événements et de ses impacts.

L'étude confirme les disparités territoriales en Bretagne, pour l'organisation de tels événements, puisqu'au préalable, il faut avoir la capacité de cumuler une offre de transports, de restauration et d'hôtellerie, autour du lieu d'accueil de l'événement. Offre qui se concentre en majorité autour des grandes villes et métropoles. Pour la CGT, le cumul d'une telle capacité s'ajoute souvent aux mobilités du quotidien et aux capacités de logement de milliers de travailleurs.

Avec ses 16 000 événements en Bretagne en 2019, le tourisme d'affaires n'échappe pas à la contradiction qui est de saturer certains territoires, en concentrant sur quelques jours, de nombreuses personnes tout en ayant une démarche de territoire durable. LE CESER apporte une réflexion sur ce sujet, en précisant que le niveau régional a un rôle important à jouer dans la coordination du tourisme d'affaires, avec pour feuille de route, deux outils opérationnels : la Stratégie régionale de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) et la Stratégie régionale des transitions économique et sociale (SRTES)

La CGT partage l'analyse du CESER, notamment sur les professionnels du secteur, qui se positionnent dans une logique de marché. Cette concurrence est à mettre en adéquation avec les difficultés du secteur pour recruter et fidéliser les salariés. Un secteur qui est très impacté par la saisonnalité, auquel le tourisme d'affaires, avec une meilleure centralisation de l'organisation des événements, permettrait davantage de lisser cette activité, sur l'ensemble du territoire breton. Pour la CGT, nous ne pouvons dès lors éviter la logique de programmation et de formalisation d'une démarche réellement durable.

Ainsi, sur l'aspect RSE du tourisme d'affaires, la CGT partage l'avis du CESER sur cette difficulté de répondre aux évolutions sociétales qui se trouve confrontée à la volonté de nombreux dirigeants qui restent à convaincre. Avec un secteur d'activités dont l'intensité carbone est plus importante que celle du tourisme dit "global", personne en responsabilité ne peut s'exonérer de l'impact imposé à une région engagée vers la transition environnementale pour relever le défi climatique.

Le Conseil Régional s'est engagé depuis plusieurs années en faveur de la transition économique, sociale, environnementale, climatique et numérique, avec pour objectif de développer « un tourisme qui lui est propre et qui privilégie le mieux au plus ». Le tourisme et le tourisme d'affaires ont une forte empreinte écologique notamment à travers les mobilités, et se distinguent par des consommations d'eau et d'électricité supérieures à la moyenne nationale.

Dans cette étude, le rôle et la participation de l'action publique sont

souvent sollicitées et rarement celle de la filière tourisme en elle-même. L'étude révèle la diversité des supports permettant aux professionnels du secteur de bénéficier de soutiens et de financements. La CGT rappelle que l'engagement de l'action publique nécessite des contreparties, basées sur un principe d'éco socio conditionnalité des aides. La question de la gouvernance reste aussi essentielle pour pérenniser l'action durable du tourisme d'affaires, et pourtant la SREDII n'a pas de gouvernance connue, ni de compte à rendre manifestement.

La notion de tourisme durable ne doit pas sous-estimer la question de la précarité dans l'emploi, l'accès à un logement décent, les conditions de travail et la rémunération. La perte d'attractivité du secteur s'est aggravée avec les mesures gouvernementales sur l'assurance chômage en répondant aux exigences patronales, c'est une évidence et la CGT, elle, l'affirme sans complexe. La CGT tient aussi à appuyer l'intérêt d'associer les salariés et les organisations syndicales œuvrant dans le secteur du tourisme à la réflexion sur ces évolutions en matière de formation et de reconnaissance des qualifications, de conditions de travail, d'hébergement saisonnier et d'accueil des publics.

La CGT recommande ainsi de passer du dialogue social en actions sociales vérifiables dans une logique réelle d'aménagement du territoire.

Développer collectivement la participation citoyenne à la décision publique en Bretagne

Intervention de Stéphane CREACH



Comme il est précisé dans l'introduction de la synthèse de ces travaux, le Président du Conseil Régional a saisi le CESER de Bretagne simultanément sur deux sujets, présentés comme « deux enjeux démocratiques majeurs » : la mesure de « la qualité et la durabilité » du développement de la Bretagne et « la participation citoyenne à la vie de notre démocratie locale », objet de ce rapport dont le titre est explicite en volonté de passer un cap.

Cette introduction au rapport est, d'une certaine façon, un « modèle » de précision de ce qui sera traité ensuite dans le travail du CESER et montre l'identification du sujet partant des besoins des citoyens.nes afin qu'ils et elles disposent des mêmes éléments pour faire « Citoyenneté » et donc « Démocratie ». Le rapport regorge d'exemples, il faut dès lors entrer dans ces derniers pour en mesurer la matière mais la synthèse, lue en séance, est une belle réussite de ce type d'exercice de concentrer le propos.

Il est évident que ce travail intervient dans le contexte politique que nous connaissons et nous n'en ferons pas l'impasse parce que nous vivons là une démonstration grandeur nature exactement inverse à ce que nous démontrons avec cette étude. La fragilité du champ démocratique est à mettre en regard de plusieurs éléments développés dans notre exercice sur l'écoute et la prise en compte de la parole, la sincérité des débats, le recueil des positions exprimées, leur traitement, rendu-compte et leur évaluation.

Comme il est indiqué, si ce mécanisme est fondamental pour « la chose publique » il l'est tout aussi pour « la chose sociale » et pourtant cette démocratie sociale est certainement celle qui depuis des années subit le plus d'adversité dans les différents rapports de

force. Il y a une raison à cela. Dans le monde chaotique dans lequel nous sommes plongés, pas plus qu'auparavant mais avec une vitesse exponentielle des réseaux et algorithmes hallucinants, il serait utile d'appliquer toujours la maxime ancienne d'Henri Bergson : « *Sur dix erreurs politiques, il y en a neuf qui consistent simplement à croire encore vrai ce qui a cessé de l'être. Mais la dixième, qui pourra être la plus grave, sera de ne plus croire vrai ce qui l'est pourtant encore.* »

C'est le cas de la confrontation entre Capital et Travail et la lutte des classes n'est pas qu'une histoire ancienne. Il me semble avoir déjà signalé à cette Assemblée que « *les idées ne sont pas combattues parce qu'elles sont nouvelles mais transformatrices* ». La participation citoyenne à la décision publique s'inscrit dans ce registre si nous nous trouvons dans une séquence insincère, ce qui à ce stade n'est absolument pas ce que le Président de Région propose.

Nous le vérifierons -ou pas- dans la pratique et attendons aussi les réactions des élus.es régionaux.

Le CESER porte de nombreuses propositions dans une production qui devra aussi trouver le chemin du public auquel s'adressent bien évidemment ces travaux dont tout le monde comprend que, répondant au Président du Conseil Régional, l'écho en sera déterminant pour vérifier si les ondes de celui-ci seront captées à l'intérieur même des foyers pour reprendre une formule souvent utilisée.

Le CESER propose non pas de créer une nouvelle instance qui pourrait prendre la forme d'une « *chambre citoyenne permanente* » pour lui préférer « *la permanence de voies de participation sur-mesure pensées pour le plus grand nombre* ».

Cette préférence est avant tout animée par la nécessaire démarche « *d'aller vers* » et de créer

des lieux de rencontres, de débats en « soignant » la culture de ce dernier pour permettre la pratique de la citoyenneté « à portée de main ».

Il est évident que le travail effectué par le bureau du CESER dont l'Assemblée plénière se saisit pour avis n'est pas un essai dans l'univers du vide mais bien comme une contribution dans une galaxie de réflexions antérieures et de projections vers de nouveaux horizons.

Pour la CGT, la crise des institutions n'est évidemment pas dépourvue de tout lien avec la crise économique et sociale dans un contexte d'urgence climatique. Comme le soulignait Bernard Thibault, lors de la réunion **du 19 décembre 2014** sur le sujet de la Démocratie, lors des travaux du groupe de travail de l'Assemblée Nationale constitué à l'initiative de M. Claude Bartolone alors Président de l'Assemblée : « *Il semble évident que la crise économique et son fort impact social ne sont pas sans répercussions sur la perception de l'efficacité d'institutions qui apparaissent en décalage par rapport à ce que nombre de nos concitoyens considèrent comme prioritaire, d'institutions qui sont parfois dans l'ignorance, voire la négation de ces urgences. En retour, si les institutions ne peuvent être présentées comme étant à l'origine de la crise économique et sociale, elles peuvent néanmoins alimenter le sentiment de ne pas en prendre l'exacte dimension et, de ce fait, quitte à généraliser sans doute à l'excès, contribuer elles mêmes au désamour dont elles sont victimes, voire à leur discrédit* ».

On comprend bien la comparaison avec la situation actuelle.

Ce rapport faisait déjà état en 2014 d'une quadruple incidence sur le regard que les citoyens portent sur leurs institutions et leurs représentants politiques à travers ces thématiques :

- Elle corrobore la thèse d'un pouvoir politique devenu impuissant.
- Elle alimente la défiance des citoyens vis-à-vis de la parole politique.
- La crise économique se traduit par un désengagement de la vie politique, qui peut aller jusqu'au rejet des institutions.
- Cela exacerbe le sentiment d'une France « à deux vitesses », opposant les victimes des difficultés économiques et sociales et les « nantis » dont feraient naturellement partie les élites politiques.

Concernant la CGT, pour éviter que, quelque soit le niveau d'où la vie politique est palpable, c'est à dire partout, les recommandations et préconisations du CESER inscrites pour notre sujet méritent un intérêt majeur de traitement. Pour la CGT, une chose est certaine :

Tout comme il faille respecter les corps intermédiaires, pour développer collectivement la participation citoyenne à la décision publique en Bretagne, comme ailleurs, il faut faire de la culture du débat un axe majeur pour, comme il est précisé dans le rapport :

- *Encourager les initiatives citoyennes ;*
- *Encourager les projets portés aussi par les plus jeunes et porter attention à leur bonne intégration dans les processus participatifs ;*
- *Lutter contre les discriminations, les inégalités et leurs effets d'exclusion de l'espace public ;*
- *Soutenir les organismes qui travaillent au lien social, à l'éducation populaire et au pouvoir d'agir des citoyens ;*
- *Affirmer la démocratie sociale comme un élément intrinsèquement constitutif de*

la culture du débat ;

- *Favoriser l'éducation aux médias et à l'information ;*
- *Développer et faciliter l'accès à la culture scientifique et technique et promouvoir la participation de toutes et tous aux débats d'idées ;*
- *Étudier les sources des controverses sociales, techniques, environnementales ou sanitaires pour comprendre les cadres de pensée et les arguments des forces en présence*

Il s'agit bien en fait de plébisciter - et à cet instant ce verbe est juste - plébisciter la culture du débat qui impose -là aussi le verbe est juste - impose le débat sur la culture puisque sans elle nous ne sommes qu'orphelins de pensée.



Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Conseil régional : www.bretagne.fr puis La Région puis Le CESER puis Avis

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER